

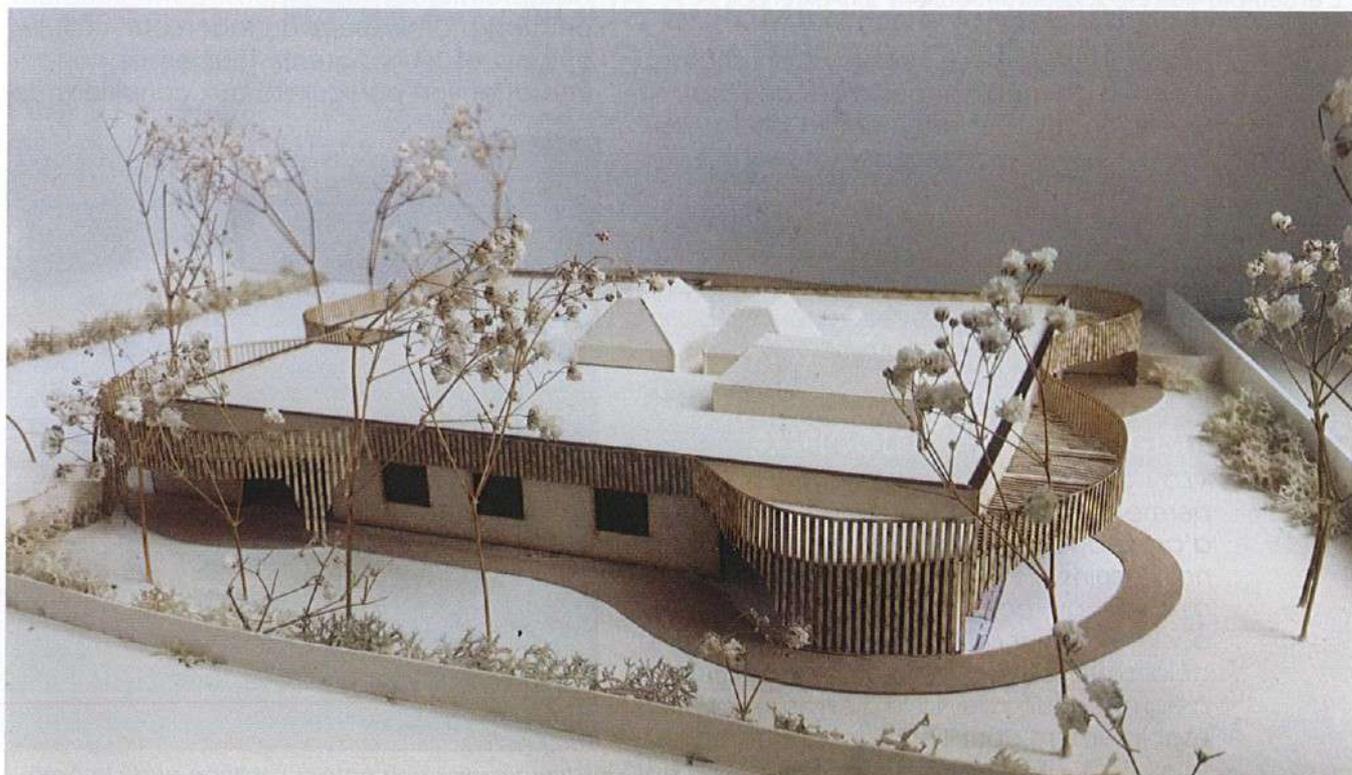
DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS POUR LA CRÈCHE DE MOREUIL

En juin prochain, la **communauté de communes Avre Luce Noye** lancera officiellement les marchés publics relatifs à la réalisation d'une **nouvelle crèche à Moreuil**. Celle-ci sera la première de la Somme à être réalisée à partir de **matériaux biosourcés** et à répondre aux critères "**Passivhaus Plus**".

Diane **LA PHUNG**

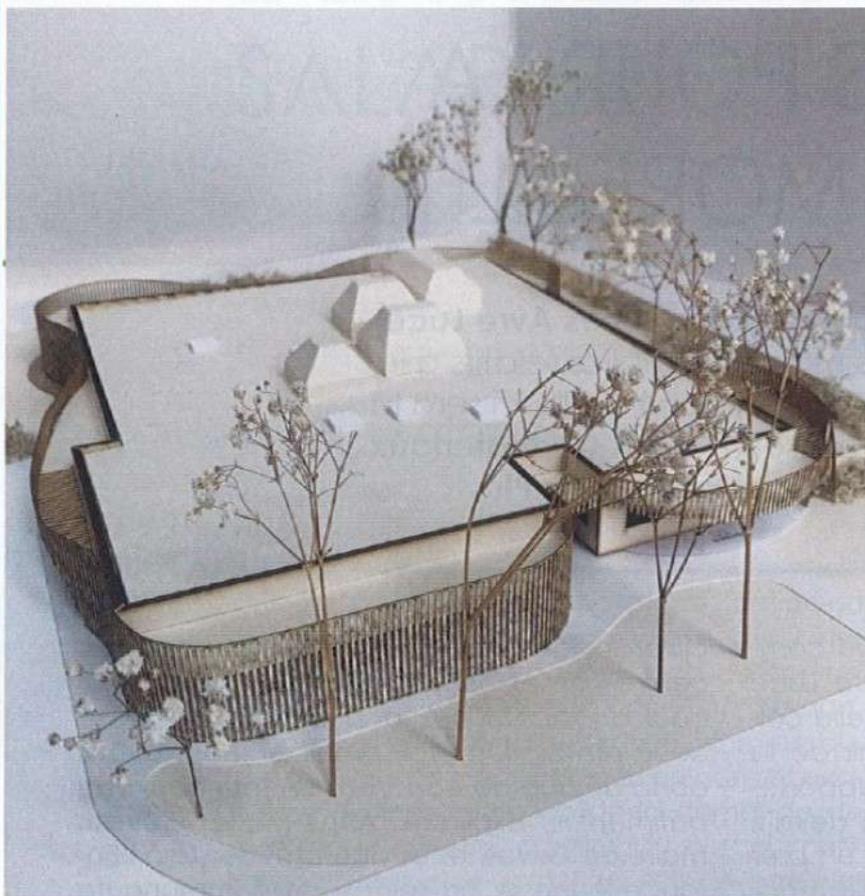
Après la fusion des communautés de communes du Val de Noye et de l'Avre Luce Moreuil en 2017, les élus de la nouvelle collectivité se sont penchés sur l'avenir de la crèche de Moreuil. Le bâtiment appartenant à la mairie, l'intercommunalité devait, a minima, racheter les murs. « Dans un premier temps, nous avons envisagé de réha-

bilitier la crèche actuelle qui est située en centre-ville et qui dispose de 20 places. Le coût du rachat des locaux communaux et de la rénovation était prohibitif, nous avons donc décidé de construire un tout nouveau bâtiment », explique Anne-Marie Prévost, maire de Grivesnes et vice-présidente à l'Enfance-jeunesse au sein de la communauté



! Ce projet de crèche est accompagné par le cabinet d'architecture Murrur Architecture.

DES MATÉRIAUX ET L'ENTRAVAIL



© Murrur Architecture

| L'ensemble des espaces seront ouverts sur l'extérieur.

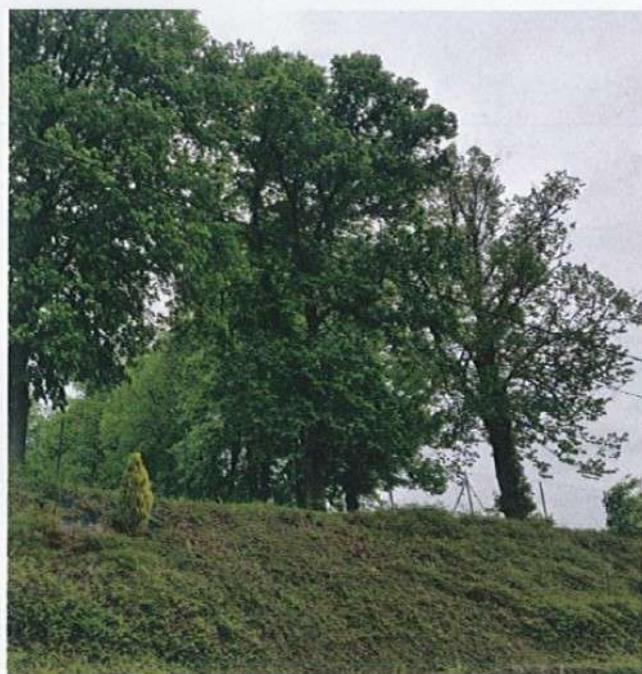
de communes Avre Luce Noye. Un choix qui a permis de mobiliser des aides de l'État, de la Région, du Département et de la CAF. Rapidement, un terrain appartenant à l'intercommunalité de près d'un hectare à proximité du collège et de la gare de Moreuil a été identifié. Là, devrait s'élever, d'ici 2025, une crèche de plus de 880 m². Un projet ambitieux qui va nécessiter un investissement de 3,4 millions d'euros.

CONSTRUIRE POUR DEMAIN

« La construction d'une structure nous permet de partir d'une page blanche et d'aménager les espaces en fonction de nos besoins », souligne Vincent Lanier, coordinateur du pôle Petite enfance au sein de la communauté de communes, qui a déjà participé à la réalisation en 2013 de la crèche Coquille de Noye à Ailly-sur-Noye. Un établissement dont il est également le directeur. Pour alimenter leur réflexion, Vincent Lanier et Anne-Marie Prévost ont décidé de

visiter différentes structures. « C'était l'occasion de prendre des idées, de s'inspirer de ce qui se faisait ailleurs », ajoute-t-il.

Souhaitant privilégier une construction durable, l'équipe s'est lancée un autre défi de taille : celui de réaliser un bâtiment passif à partir de matériaux biosourcés issus de circuits courts. « C'est un vrai choix qui implique d'être bien accompagné. Nous avons donc sollicité un programmiste et un assistant en maîtrise d'œuvre spécialiste du biosourcé. Leurs explications nous ont convaincus d'aller dans cette direction », confie Anne-Marie Prévost qui s'est aussi rendue au CD2E. Le bâtiment répondra ainsi aux critères "Passivhaus Plus". Le futur "cube" qui accueillera la crèche et le Relais petite enfance (RPE), sera ainsi construit en bois et isolé à l'aide de paille locale. En plus d'un système de chauffage géothermique par le sol et d'une ventilation double flux, la crèche sera équipée de panneaux solaires et photovoltaïques. « L'ensemble sera entouré de terrasses et de végétaux. L'idée est que tous les enfants et le personnel, aient un accès direct à l'extérieur », détaille Vincent Lanier. Au-delà des caractéristiques techniques, cette structure permettra d'accueillir de façon optimale les enfants et leurs parents tout en apportant une attention particulière aux conditions de



© Aletheia Press/ DLP

| Le terrain situé à côté du collège et de la gare accueillera la future crèche.

travail des 13 agents. « Nous avons imaginé une place centrale qui desservira l'ensemble des espaces », explique Vincent Lanier.

Outre les aménagements spécifiques liés aux activités d'une crèche, le bâtiment comprendra un lieu dédié à "la patouille", une pataugeoire, un coin Snoezelen ou encore des alcôves où les enfants pourront se nicher. « Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur notre propre expérience et nous avons fait le choix de partir des besoins des enfants mais aussi du personnel. Ce projet a véritablement été construit de façon collective », pointe-t-il. Ainsi, les agents de la future crèche bénéficieront de leur propre parking, d'un accès privatif à la structure et d'une salle de pause avec ter-

rasse. Ce souci du détail a également été appliqué pour le futur Relais petite enfance qui jouira de salles d'activités, de bureaux et d'un coin cuisine où pourront se dérouler des ateliers. Les marchés publics relatifs à ce chantier devraient être officiellement lancés en juin.

« L'objectif de ce projet est de proposer des services de qualité similaires sur les deux bourgs du territoire, à savoir Ailly-sur-Somme et Moreuil », détaille le directeur du pôle Petite enfance qui aura la lourde tâche d'attribuer les futures places. « Il est important de souligner qu'il s'agit d'une crèche intercommunale, qui sera accessible à toutes les familles du territoire », insiste Anne-Marie Prévest.

sunelis
SPÉCIALISTE PHOTOVOLTAÏQUE

DEPUIS 2008
NOUS SOMMES LES SPECIALISTES
DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



INDUSTRIEL



COLLECTIVITE



AGRICOLE



LOGISTIQUE



ÉTUDE - INSTALLATION - MAINTENANCE
DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES
> 200M²



+ DE 1500 CENTRALES
PHOTOVOLTAÏQUES
MISE EN SERVICE AU NORD DE PARIS



03 20 826 399
WWW.SUNELIS.COM